



République Française  
Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles

Accusé de réception en préfecture  
095-219502507-20230125-DEL2023007-DE  
Date de télétransmission : 01/02/2023  
Date de réception préfecture : 01/02/2023

Acte certifié exécutoire après avoir  
été  
Transmis au représentant de  
L'Etat le : **01 FEV. 2023**  
Publié le : **01 FEV. 2023**  
Le Maire, Pierre BARROS

**DELIBERATION N°.2023.007**

L'an deux mille vingt-trois, le 25 janvier, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 18 janvier, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

**PRESENTS :**

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CHRISTOPHE LUCAS, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

**EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :**

JEANICK SOLITUDE A JACQUELINE HAESINGER, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, GILDO VIERA A GILDAS QUIQUEMPOIS, TANIA KITIC A LEONOR SERRE, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A PIERRE BARROS, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA, DIDIER EISCHEN A BELWALID PARJOU

**ABSENTE :** DJAMILA AMGOUD

**Blaise ETHODET-NKAKE est élu secrétaire à l'unanimité.**

**QUESTION N° 7 : MOTION EN SOUTIEN A NOS PETITS COMMERÇANTS ET ARTISANS**

**RAPPORTEUR : PIERRE BARROS**

**Le Conseil Municipal,**  
Entendu l'exposé du rapporteur,

Depuis plusieurs mois les élus locaux alertent : la hausse des coûts des matières premières, et surtout de l'énergie, met en péril le service public et les particuliers qui sont nombreux à sombrer dans la précarité. C'est le cas également pour nos petits commerçants qui font face à des charges qui explosent, mettant en danger leur activité. Le gouvernement était pourtant prévenu que les mesurette qu'il proposait n'étaient pas à la hauteur des enjeux. Mais il est resté sourd, campé sur ses certitudes.

Aujourd'hui nos petits commerçants sont menacés : aucun n'échappe à l'inflation et à la hausse des prix. Nos boulangers sont doublement touchés : alors qu'ils subissent déjà la hausse des coûts des matières premières, ils voient également leurs factures énergétiques exploser. Suite à la hausse massive des prix de l'électricité l'été dernier (passant de 100 €/MWh en juillet 2021 à 500 €/MWh en juillet 2022) et à l'ajustement tarifaire qui s'opère dans le cadre des renouvellements annuels de contrat, certains boulangers ont vu leur facture être multipliée par 5 !

Le bouclier tarifaire proposé par le gouvernement n'est pas à la hauteur. D'une part, beaucoup de petits commerçants et TPE/PME ne peuvent pas en bénéficier et d'autre part, ces aides publiques versées par l'Etat, le contribuable les paiera un jour : par, entre autres possibilités, une hausse injuste des taxes et impôts ou la dégradation voire la fermeture des services publics.

Nos petits commerçants et artisans sont pris à la gorge. Ils n'arrivent plus à investir, ils ne peuvent plus recruter, ni même, pour certains payer leurs charges et factures. C'est une catastrophe sociale sans précédent qui s'annonce avec la mort progressive de nombreux petits commerces qui ne pourront pas faire face à la hausse des coûts et ce, au profit de grandes chaînes industrielles qui viendront prendre les places laissées libres. Ce n'est pas l'avenir que nous voulons. Nos artisans et commerçants sont au cœur de la vie des villes et des villages. Ils sont indispensables !

Aujourd'hui, le gouvernement doit agir en urgence en assurant un tarif réglementé de vente à l'ensemble des collectivités et TPE/PME actuellement non éligibles (sur des critères dont la pertinence peut-être largement questionnée). Mais aussi en renégociant les conditions du marché européen de l'énergie qui oblige aujourd'hui EDF à fournir à prix dérisoire une électricité revendue ensuite 10 à 15 fois plus chère aux clients. Et comme cela est défendu par de nombreux élus, le blocage des prix et la taxation des superprofits sont des mesures indispensables pour rétablir une justice sociale.

Nous, élus de Fosses, assurons les commerçants et artisans de la ville de notre soutien plein et entier.

Nous porterons à leur côtés leurs revendications, qui sont aussi les nôtres, et alerterons le gouvernement, comme nous le faisons depuis des mois : sans inflexion de sa politique néolibérale, sans de réelles mesures d'accompagnement, nos petits artisans et commerçants mourront.

**Après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** la motion présentée ci-dessus.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le Maire,  
Pierre BARROS



Le secrétaire de séance,  
Blaise ETHODET-NKAKE